

Voici les types d'aide fournie aux universités: aide directe à des chercheurs individuels sous forme de bourses d'études supérieures, de bourses et de subventions de recherches; aide indirecte, en favorisant la recherche dans les universités, par les contributions aux organismes scientifiques et à leurs travaux, par la publication de revues de la recherche scientifique et le paiement des frais administratifs des programmes.

Le Conseil dirige également le programme de bourses d'études supérieures et de bourses de recherches du Comité scientifique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour le Canada. En outre, le Conseil gère le programme de subventions de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; les décisions dans ce domaine sont prises par un comité relevant de la Commission. Les fonds proviennent d'affectations budgétaires annuelles du Parlement au bénéfice du Conseil, et de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, ainsi que du Comité des sciences de l'OTAN, qui reçoit la contribution annuelle canadienne à son programme d'activité par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures.

#### Bourses de recherches après doctorat (bourses post-doctorat)

Depuis 1948, le Conseil perfectionne un programme de bourses de recherches après doctorat. Ces bourses défrayent les traitements et les dépenses de voyage de jeunes scientifiques qui ont déjà obtenu leur doctorat, et leur permettent de venir travailler une année ou deux au Conseil ou dans d'autres laboratoires des organismes publics du Canada. Trois cents de ces scientifiques, venant de trente nations différentes, séjournent actuellement au Canada.

#### Représentation dans les associations scientifiques internationales

Le Conseil national de recherches est l'organisme représentant le Canada auprès du Conseil international des Unions scientifiques et de la plupart de ses unions membres; il représente aussi le Canada dans de nombreuses associations et organismes scientifiques internationaux. En outre, le Conseil a la charge, de concert avec le ministère des Affaires extérieures, d'assurer la représentation canadienne auprès du Comité des sciences de l'OTAN et dans quelques-uns des programmes scientifiques de l'Organisation de coopération et de développement économique. Le Conseil national de recherches défraie les dépenses de voyage des scientifiques canadiens qui participent aux réunions de divers organismes internationaux.

Le Conseil maintient des bureaux de liaison à Londres, à Paris et à Washington et des agents de liaison y sont accrédités en tant qu'attachés scientifiques dans les ambassades respectives. En outre, un représentant du Conseil est attaché à la Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE en tant que premier secrétaire (questions scientifiques). Le Conseil national de recherches a conclu un accord d'échanges scientifiques avec l'Académie des Sciences de l'Union soviétique, qui prévoit des séjours de scientifiques dans chaque pays pour des périodes allant de trois semaines à neuf mois. De plus, le Conseil a accepté la charge du Programme d'échanges de scientifiques canadiens avec la France dans le cadre de l'Accord culturel entre les gouvernements du Canada et de la France.

#### Revues scientifiques canadiennes

Le Conseil national de recherches du Canada publie huit revues scientifiques traitant des sciences fondamentales physiques et biologiques: